

Dossier D'inscription

Il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription à remplir sur place selon les modalités suivantes :

- FICHE D'INSCRIPTION GENERALE : renseignements famille et enfant inscrit (si elle n'a pas déjà été fournie),
- FICHE SANITAIRE (si elle n'a pas déjà été fournie),
- FICHE INSCRIPTION « VACANCES HIVER 2021 » avec le(s) jour(s) choisis qui doit être impérativement visée par vos soins.

AVANT LE CENTRE :

Au périscolaire de l'école du centre : uniquement de 16h à 18h30

Aux permanences d'inscription :

- Le samedi 06 février de 9h à 12h à l'école du centre
- Le samedi 13 février 2020 de 9h à 12h à l'école du centre

Afin de garantir un accueil de qualité, nous vous invitons à venir faire les inscriptions sur place Vous avez jusqu'au 17/02/21... Dès le démarrage du centre, il sera possible de faire les inscriptions **jusqu'au jeudi 25/02 dernier délai** pour la semaine suivante.

Pièces à fournir

Pour inscrire vos enfants à ces permanences, vous munir :

- Justificatif du barème de tarifications familiales :
- Allocataires CAF : L'attestation de droit (année 2021) CAF où figurent le ou les enfants avec indication du quotient familial.
- Non-allocataires CAF : L'attestation de la carte vitale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figurent le ou les enfants (pour justifier le régime auquel vous appartenez) + justificatifs pour le quotient familial.
- Carnet de santé et/ou vaccinations pour mettre à jour la fiche sanitaire (si elle est en notre possession), ou pour la compléter sur place (obligatoire pour chaque enfant).
- Règlement du séjour obligatoire à l'inscription : chèque (à l'ordre des Francas) ou espèces. Les chèques vacances sont acceptés pour les accueils de loisirs.

Les Francas de Meurthe-et Moselle
8, Allée de Mondorf-Les-Bains
54500 Vandœuvre-Lès-Nancy
Tel: 03 83 29 37 23 - Fax: 03 83 33 11 71
Mail: contact@francas54.org



les francas

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF
D'ECROUVES



De 3 à 12 ans



Du lundi 22/02 au Vendredi 26/02/2021

Et du

Lundi 01/03 au Vendredi 05/03/2021

Accueil possible dès 7h30 et jusqu'à 18h

FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

-Eduquer pour demain, s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale !-

Lieu et horaires

Lieu : Ecole du centre
Route de Paris 54200 ECROUVES
Horaires :
Activités de 9h00 à 17h00
Accueil possible de 07H30 à 18h00

Fonctionnement

Formule semaine ou journée avec ou sans repas. Goûter fourni.
Si vous désirez que votre enfant (+ 6 ans) rentre seul à votre domicile après le centre, il faudra obligatoirement nous fournir une autorisation écrite.
Pour toute demande d'accueil d'un enfant en situation de handicap, se renseigner auprès de la direction. En cas d'absence partielle ou totale non signalée, l'intégralité du séjour sera due.

Tranche D'âges

Age : De 3 ans (révolus) à 12 ans (dans l'année civile).

Equipe d'encadrement

L'équipe d'animation est diplômée ou en cours de formation BAFA
La Direction est assurée par :

- Elodie POINCHON, titulaire BAFD

Objectifs éducatifs du centre

Permettre à l'enfant :

- ✓ De découvrir et s'approprier son environnement,
- ✓ De développer ses capacités de socialisation et son autonomie,
- ✓ De développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives,

Les projets éducatif et pédagogique sont à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès de la direction.

Lieu d'accueil, le centre de loisirs doit s'ouvrir largement à un grand nombre d'enfants ; il faut le penser comme un lieu attractif ne se limitant pas à la fonction sociale de garde.
Le centre de loisirs éducatif Francas, donne beaucoup d'importance à :

- ✓ La vie en groupe,
- ✓ La participation et la prise de responsabilité,
- ✓ La découverte de nouveaux horizons, de nouveaux milieux, de nouvelles pratiques,
- ✓ La diversification des activités,
- ✓ La relation aux parents

En accordant une place renforcée au jeu, il doit, par ses propositions d'activités, offrir à l'enfant des réponses à ses envies de création, de découverte, de partage, de relation.

LE PROGRAMME D'ACTIVITES SERA DISPONIBLE LE 1^{ER} JOUR DU CENTRE

Tarifications des familles (aides CAF et communes déduites)

TARIF CLSH			Forfait semaine 5 jours		Forfait à la journée	
			Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Habitants Ecrouves	Ressortissant régime général et fonctionnaires salariés de l'Etat	QF < 2000€	63,00 €	39,95 €	13,60 €	9 €(*)
		QF > 2000€	65,50 €	42,45 €	14,30 €	9,50 €
	Autres Régimes (MSA)		83,60 €	60,55 €	18,60 €	14,00 €
Extérieurs Ecrouves	Ressortissant régime général et fonctionnaires salariés de l'Etat	QF < 2000€	88,00 €	64,95 €	18,60 €	14 €(*)
		QF > 2000€	90,50 €	67,45 €	19,10 €	14,50 €
	Autres Régimes (MSA)		108,60 €	85,55 €	23,60 €	19,00 €

En fonction de votre quotient familial, si celui-ci est inférieur ou égal à 1200 € (justificatifs à fournir), le CCAS de la ville d'Ecrouves prend en charge de 10 à 80 % du montant résiduel (voir avec la Directrice du centre ou commune).

*** Déduire le montant des ATL pour les bénéficiaires concernés : 3.80 euros par journée ou 19 euros pour une semaine 5 jours.**

- Fournir impérativement l'attestation Aides aux Temps libres de la CAF 2021 où figurent le ou les enfants bénéficiaire(s).
- (2) - Famille dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier, SNCF, RATP, EDF-GDF) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2021 ou une attestation carte vitale où figurent le ou les enfants bénéficiaire(s).

- (3) - Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime, - Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF), - Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales. Cette information figure en bas de l'attestation de la CPAM : Code Gestion 70.